

Le conseiller à la sécurité transport matières dangereuses : Etes vous concerné ?

Le transport de marchandises dangereuses représente un risque important pour le public et l'environnement et ce pour plusieurs raisons dont les 2 principales sont :

- les volumes de transport ne cessent d'augmenter,
- cette activité fait travailler plusieurs acteurs (producteurs, transporteurs, utilisateurs) qui sont très différents les uns des autres.

Pour maîtriser ce risque, une réglementation a été adoptée au niveau international tout d'abord avec une série de règlement selon les modes de transport :

ADR → Route

RID → Rail

ADN }
ADNR } → Fluvial

IATA → Aérien

IMDG → Maritime

Enfin, au niveau national avec l'arrêté ministériel du 29 Mai 2009 relatif au transport des marchandises dangereuses par voie terrestre.

Ces réglementations couvrent les opérations de transport mais aussi d'emballage, de chargement, de remplissage et de déchargements.

Quels produits sont concernés ? Qu'est ce qu'une marchandise dangereuse ?

Une marchandise dangereuse est une substance qui peut présenter un risque pour l'homme, les biens et/ou l'environnement. La liste des produits concernés est donc vaste (ex. fuel, peintures, solvants, acides/bases, déchets dangereux, ...).

Selon votre situation (qualité de produits, mode de transport, mode de contenant, classement ICPE), la réglementation peut vous imposer de désigner un conseiller à la sécurité au Transport de Marchandises Dangereuses.

Ce conseiller, titulaire d'un certificat de formation professionnelle aura pour mission de vous aider à la prévention des risques inhérents au Transport de Marchandises Dangereuses et à veiller au respect des règlements et des règles de sécurité liées au Transport de Marchandises Dangereuses

La première démarche à entreprendre est celle d'un audit d'assujettissement. Nos conseillers en recueillant un état de votre situation (produits utilisés/reçus/expédiés, classement ICPE, ...) vous diront clairement si vous êtes soumis ou pas à l'obligation de nommer un Conseiller de Sécurité au Transport de Marchandises Dangereuses.

Si c'est le cas, nous pourrons vous mettre à disposition un conseiller qui assurera cette fonction pour votre entreprise.